

Politique du site AvantiPopulo

Soumis par Marwina
15-11-2013

Pourquoi je n'autorise pas les commentaires sur AvantiPopulo? Depuis que ce site à été crée, il n'y a jamais eu de possibilité de commenter les articles sur AvantiPopulo. La mise en place de commentaires ne serait pas un défi si compliqué, cependant je ne l'ai jamais fait et je dois avouer que je ne le regrette pas. Pourquoi? Très simplement parce que je lis pas mal de blogs féministes, que je lis les commentaires qu'ils récoltent, et que, définitivement: il y a tout un panel de réactions que je ne veux pas avoir à gérer. Les pro-viol et les victimshameurs : non. Les anti-féministes : non. Les FAFs et ceux qui les excusent : non plus. Etc. J'ai songé un moment à changer mon fusil d'épaule en adoptant la technique elfique , que je trouve efficace et justifiée. (Je link vers son blog très simplement parce que je trouve qu'elle exprime très bien la problématique à laquelle elle a du faire face et les raisons de son changement de politique au niveau de la gestion des commentaires. Elle n'est évidemment pas la seule à modérer les commentaires de son blog, en vérité la majeure partie des blogs traitant des questions féministes sont obligées de se protéger de la sorte.) Puis je me suis souvenue que modérer à priori les commentaires exigeait qu'on les lise, tous, or mon problème est justement de ne pas avoir à lire des horreurs. Du coup... Bhah... Trololo en fait. Voilà pourquoi je préfère encourager les réponses par billets de blog interposés. D'ailleurs, j'ai remarqué que les personnes qui commentaient intelligemment sur les blogs féministes avaient très souvent leur propre blog, ou au moins un compte sur quelque réseau social. Publier une réponse est donc rarement un problème. Et même, dans le pire des cas, j'ai un forum et nous pouvons nous y retrouver pour discuter et débattre. Quand vous voulez. Il suffit de s'inscrire et ce n'est pas plus complexe que ce que j'aurais exigé comme conditions pour commenter sur mon site si j'avais mis en place un système de commentaires. Sinon, il y a tweeter . Ça marche pour les réactions courtes. Ça marche pour me tweeter vos liens vers vos réactions. Telle est la grande magie du web. Chouette, n'est-il pas? Je pense qu'encourager les réponses par billets de blog interposé devrait me permettre de limiter grandement les réactions débiles et irréfléchies de ceux qui sont en premier lieu visé par cette politique protectionniste. Pour les autres, disons que j'aime l'idée de donner prétexte à des gens d'écrire un billet complet et argumenté, même sur un point de détail, plutôt qu'un simple commentaire: qui ne dira pas tout, qui aura peur d'être trop long, trop développé ou quoi, qui n'aura pas forcément le même degré de liberté quand à la mise en forme, l'illustration, les liens. Etc Si vous me faites une de ces réponses construites et argumentés que l'on prend plaisir à lire (même lorsque l'on est en désaccord) les probabilités sont fortes que j'édite le billet concerné pour ajouter un lien vers votre réaction. Et éventuellement, j'y répondrais par un nouveau billet. ;) Si vous avez la flemme ou pas le temps, je peux attendre que vous le preniez ou que vous trouviez quelque chose à répondre de suffisamment important à vos yeux pour vaincre la flemme de réagir sur votre propre espace perso. Par contre, si vous êtes du genre pro-FAF ou pro-viol entêté et que vous vous plaisez à me faire une réponse débile par ce biais, je vous shamerais sans pitié. Si vous dépassez les bornes qu'autorise la loi, ce sera pire. Je tiens à ce propos à préciser que je ne plaisante pas avec les menaces de quelque nature que ce soit, c'est dépôt de plainte direct. Ne vous amusez jamais à me menacer. Je rappelle à toutes fins utiles que les messages enregistrés sur répondeur peuvent servir dans les cas de procédure judiciaires, dans la mesure ou le fait de laisser un message ne peut se faire sans savoir qu'il s'agit d'un enregistrement. Je rappelle également que les textos, les courriels et les sites internet sont traçables. Voilà voilà...